



**AgEcon** SEARCH  
RESEARCH IN AGRICULTURAL & APPLIED ECONOMICS

*The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library*

**This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.**

**Help ensure our sustainability.**

Give to AgEcon Search

AgEcon Search

<http://ageconsearch.umn.edu>

[aesearch@umn.edu](mailto:aesearch@umn.edu)

*Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*

*No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.*

# La répartition des hommes, des activités et des richesses sur le territoire national

Monsieur Jean-Pierre Le Gléau

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Le Gléau Jean-Pierre. La répartition des hommes, des activités et des richesses sur le territoire national. In: Économie rurale. N°225, 1995. pp. 8-11;

doi : <https://doi.org/10.3406/ecoru.1995.4702>

[https://www.persee.fr/doc/ecoru\\_0013-0559\\_1995\\_num\\_225\\_1\\_4702](https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1995_num_225_1_4702)

---

Fichier pdf généré le 08/05/2018

## Résumé

Les grandes métropoles, et particulièrement la plus grande d'entre elles, l'agglomération parisienne, attirent à elles toujours plus de population, d'activités, de richesses. Leurs habitants vont souvent s'installer à quelques kilomètres du cœur de la ville, en raison du coût du logement et des nuisances en zone d'habitat concentré, mais aussi pour bénéficier de certains avantages liés à un type de vie urbain à la campagne; mais les emplois restent dans la ville, et disparaissent de plus en plus des zones rurales.

Les régions où se trouvent les plus grandes villes (Paris, Lyon, Marseille) sont celles qui bénéficient de la plus forte croissance de la population et des emplois. La concentration de la population vers l'Ile-de-France est un phénomène ancien, vieux de plus d'un siècle. La stabilisation relative de sa population depuis environ trente ans se fait grâce à un processus, où l'arrivée massive de jeunes actifs ayant quitté leur région de province est compensée par le départ de leurs aînés au moment de la retraite. Ce mouvement d'aspiration- refoulement est en lui-même équilibré, mais il engendre un dynamisme démographique et économique au profit de l'Ile-de-France. Le mécanisme de la croissance des régions Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte-d'Azur est un peu différent.

Ces trois régions sont aussi à l'origine d'une part considérable des richesses produites en France. Mais leur redistribution auprès des habitants se fait au travers d'un système de transfert profitant essentiellement aux régions agricoles ou en difficulté. Ainsi, le revenu disponible des ménages se trouve-t-il réparti de manière un peu moins inégalitaire que la production.

## Abstract

The big cities, and especially the biggest of them -the urban area of Paris- attract more and more people, economic activities and wealth. The inhabitants frequently settle a few miles away from the center of the city. Thus, they hope to benefit from an urban way of life in the countryside, but jobs still remain in the city, and continue to disappear from rural areas. The regions which include the biggest towns (Paris, Lyons, Marseilles) are those sharing the strongest growth in population and employment. The concentration of people in the Ile- de-France is rather an old story dating back, more than a century now. The relative stabilization of population levels in this region for thirty years has been the result of two movements : a huge flow of young people coming from their regions to find a job, and an important flow of elderly people going back to these regions, when they retire. These two population flows are almost equal in size; but they create a demographic and economic dynamism favourable to the Ile-de-France. The mechanism of the demographic growth of the Rhône-Alpes and the Provence-Alpes-Côte-d'Azur regions is rather different.

These three regions account for a large share of the production of wealth in France. The redistribution of this wealth is made through a complex system of transfers, working mainly in favour of the rural areas or of those regions who suffer from economic problems. Thus available household income is slightly less unequally distributed than domestic product.

# La répartition des hommes, des activités et des richesses sur le territoire national

La France porte sur son territoire les marques de son histoire. Les mouvements de population des siècles passés se trouvent inscrits dans le paysage de cette fin de XX<sup>e</sup> siècle : le très ancien mouvement d'urbanisation, d'abord lent, puis accéléré, la mise en valeur de ressources naturelles, agricoles puis minières, la première révolution industrielle, l'émergence de pôles technologiques, la périurbanisation, l'hypertrophie parisienne et l'attraction des régions méridionales ont façonné la répartition sur le territoire des hommes et des activités que nous observons aujourd'hui.

Avant d'analyser plus en détail le degré de concentration de la population et des richesses, je souhaiterais signaler quelques difficultés méthodologiques survenant lorsque l'on entreprend la mesure de la concentration ou de la dispersion de la population sur un territoire. Dans cet exercice, tout dépend en effet de la finesse du maillage que l'on retient pour observer la grandeur dont on cherche à mesurer la distribution.

## Comment mesurer la concentration ou la dispersion ?

La règle générale est que la concentration apparaît d'autant plus élevée que le maillage retenu est plus fin. Ainsi, pour la France, la concentration observée sur les régions est plus faible que celle observée sur les départements, et cette dernière est à son tour inférieure à celle qui est mesurée sur un maillage communal. À la limite, un maillage extrême constitué du mètre carré que chacun d'entre nous occupe sur le territoire national conduirait à la conclusion que la totalité de la population française se trouve concentrée sur 0,01 % du territoire !

La concentration ne saurait donc être mesurée de façon absolue, puisqu'elle est intimement liée au découpage retenu.

Essayons donc de voir ce que les statistiques nous apprennent sur la distribution spatiale de la population, des activités économiques et des richesses en France. J'aborderai successivement chacun de ces trois aspects en insistant particulièrement sur la population puisque celle-ci est à la source de l'activité économique et de la création de richesses.

## L'Ile-de-France aussi peuplée que huit régions

Considérons, pour commencer, la distribution de la population française parmi les vingt-deux régions métropolitaines. La première constatation que l'on peut faire est le poids énorme de la seule région d'Ile-de-France : avec 10,7 millions d'habitants (chiffre du recensement de 1990), elle représente à elle seule 18,8 % de la population totale de la France, pour seulement 2,2 % de sa superficie. Une autre façon de voir les choses est de remarquer qu'elle est aussi peuplée que l'Auvergne, le Limousin, Poitou-Charentes, la Basse-Normandie, Champagne-Ardenne, la Bourgogne, la Franche-Comté et l'Alsace réunies, qui à elles huit hébergent le même total de 10,7 millions d'habitants, sur 30,9 % du territoire national (tableau 1). La deuxième constatation est la relative homogénéité du poids démographique des régions de province puisque 17 d'entre elles ont une population comprise entre 1 et 4 millions d'habitants ; seules Rhône-Alpes (5,4 millions) Provence-Alpes-Côte d'Azur (4,3 millions) d'une part, le Limousin (720 000) et la Corse (250 000) d'autre part, se situent en dehors de cette fourchette. Cependant, comme je l'ai déjà dit, cette apparente homogénéité cache d'autres phénomènes que seul un maillage plus fin permettra de discerner.

On peut par exemple examiner la répartition de la population entre les villes et les campagnes. Les premières, qui n'occupent que 16,3 % du territoire national, abritent près des trois quarts de ses habitants. Évidemment, ici les dés sont pipés, puisque la définition même du territoire urbain retient des critères qui sont très liés à la notion de concentration de la population. Mais ce qui est remarquable, c'est que cette population urbaine est elle-même fortement regroupée sur la seule agglomération parisienne : près d'un habitant d'une ville sur quatre habite à Paris ou dans sa banlieue. L'agglomération de Paris pèse d'un poids démographique plus lourd que l'ensemble des 1 659 villes ou agglomérations de moins de 20 000 habitants (JP. Faur, D. Pumain, 1991).

L'INSEE met actuellement au point une typologie des communes permettant de mieux distinguer la part qui revient aux pôles urbains, aux communes périurbaines, au monde rural dynamique et aux zones situées à l'écart des grands courants d'échanges. Cette typologie remplacera les ZPIU définies en 1962, pertinentes à cette époque, mais qui ne correspondent plus à l'évolution actuelle de la société : on leur reproche

notamment de couvrir 96 % de la population et de ne plus être, de ce fait, discriminantes; elles amalgament des communes indiscutablement périurbaines, avec d'autres qui sont certes sous l'influence des villes, mais entretiennent avec celles-ci des relations d'une intensité nettement plus faible. Ces travaux devraient aboutir avant la fin de l'année.

Enfin, une autre approche possible est de considérer la répartition de la population sur chacune des 36 000 communes françaises en les classant par ordre de densité croissante. La concentration apparaît alors extrêmement forte puisque 80 % de la population vivent sur seulement 20 % du territoire (A. Jacquot, 1993). Ces chiffres sont souvent cités. On a vu au début de cette communication qu'ils ne résumaient pas, à eux seuls, la diversité des situations existantes. Ils n'en représentent pas moins l'un des aspects de la réalité, particulièrement spectaculaire, et sur lequel il convient de méditer.

Une autre question est de savoir si les faits majeurs exposés ci-dessus sont dus à des phénomènes récents, ou s'il sont inscrits depuis longtemps dans les structures démo-géographiques de la France. La réponse est, comme on le verra, qu'ils sont relativement anciens, mais que certaines tendances récentes contribuent quelque peu à les renforcer.

## La part de l'Ile-de-France reste stable

Reprenons ces divers angles d'attaque les uns après les autres.

L'Ile-de-France, on l'a dit, représente 18,8 % de la population française. Il n'en a pas toujours été ainsi (JJ. Ronsac, P. Soubie, 1991). Au dix-neuvième siècle, elle n'en représentait que 8 % (recensement de 1861). Ce poids a ensuite augmenté régulièrement, pour atteindre 16 % en 1936, 17 % en 1954, 18, % en 1962. Pendant toute cette période, la montée a été continue et inexorable. Cependant, depuis trente ans, on observe que le poids de l'Ile-de-France dans la population de la France n'a guère augmenté, se stabilisant aux alentours de 18,5 %. Cependant cette quasi-stagnation, en termes relatifs, de l'Ile-de-France ne doit pas masquer un autre phénomène, moins spectaculaire, mais tout aussi important, qui est le déclin relatif des régions les moins peuplées de France. On a vu précédemment que huit d'entre elles avaient en 1990 un poids équivalent à celui de l'Ile-de-France. Or ces huit régions avaient un avantage de cinq points sur la région parisienne en 1936 (21 % contre 16 %). Cet écart s'est amenuisé régulièrement, pour devenir quasiment nul aujourd'hui. Les principales bénéficiaires de ce double mouvement ont été les régions venant immédiatement après l'Ile-de-France par leur poids démographique : Rhône-Alpes, qui a gagné près d'un point en trente ans, et surtout Provence-Alpes-Côte-d'Azur qui en a gagné 1,5 (JP. Faur, D. Pumain, 1991). Sur la période la plus récente, tous ces mouvements se sont trouvés confirmés : croissance forte des régions du sud-est (auxquelles s'est joint depuis 1975 le Languedoc-Roussillon), déclin de celles du centre et du nord-est du pays et maintien de la prédominance de l'Ile-de-France.

On a vu que le maillage communal mettait en évidence une forte concentration de la population sur une faible fraction du territoire. Ce phénomène est-il nouveau, ou est-il établi depuis de nombreuses années? La réponse pourra paraître surprenante, après ce qui vient d'être dit : en effet, l'indice de concentration de la population mesuré sur le maillage des 36 000 communes n'a pas varié de 1975 à 1990! L'explication de ce résultat paradoxal vient du phénomène de desserrement des villes au profit de leurs banlieues, et surtout de toutes les couronnes périurbaines qui continuent de bénéficier d'un important accroissement de leur population. Les banlieues, à la population jeune, connaissent un fort excédent naturel, alors que les zones périurbaines voient arriver un afflux massif de nouveaux habitants (JP. Faur, 1991). Les villes-centres, quant à elles, ne font qu'équilibrer le départ de leurs habitants par un nombre de naissances toujours élevé. Les communes profondément rurales ne bénéficient que d'un faible apport d'une population plutôt âgée, ce qui vient encore renforcer leur déficit naturel. Ainsi, par un mouvement de bascule, la concentration apparente de la population reste stable, mais elle profite de fait aux métropoles grosses et petites, non pas directement, mais par l'arrivée de nouveaux habitants à leur périphérie.

Une nouvelle méthode cartographique mise au point par l'INSEE permet de visualiser les dynamiques de peuplement et de dépeuplement à l'œuvre sur les territoires français. Elle s'appuie sur la notion de température urbaine (cf. cartes en annexe), qui mesure en chaque point l'influence de l'ensemble du peuplement environnant : pour une commune donnée, l'influence des communes alentour s'exerce à proportion de leur propre population, mais diminue comme le carré de leur éloignement. Elle met en évidence les contrastes croissants du développement, les difficultés actuelles des villes moyennes et la déchirure territoriale isolant le Bassin parisien d'un côté et le Sillon rhodanien de l'autre (L. Laurent, L. Tardif, 1993).

Ce point nous amène à nous interroger sur l'effet de ces nouvelles répartitions de population sur la localisation de l'emploi.

## L'emploi plus concentré que la population

On pourrait, comme pour la population, mesurer la concentration de l'emploi en utilisant successivement un maillage régional, départemental, puis communal. Dans les deux premiers cas, les résultats seraient tout à fait analogues à ceux que l'on a obtenus pour la population; cela n'est pas étonnant, dans la mesure où 93 % des actifs ayant un emploi travaillent dans la même région que celle où ils résident, et 85 % dans le même département. En revanche, ils ne sont que 45 % à travailler dans leur commune de résidence.

La concentration de l'emploi, mesurée à l'aide du maillage communal sera donc différente de celle de la population totale. Son examen met en évidence deux faits : le premier est

que l'emploi est beaucoup plus concentré que la population totale; le second est que cet écart est allé en s'amplifiant au cours des dernières années. Le déclin de l'agriculture et des emplois liés au mode de vie rural a contribué à la disparition d'activités dans les zones qui en étaient déjà les plus démunies. *A contrario*, le développement d'activités nouvelles, souvent de type tertiaire a favorisé la concentration des emplois dans les métropoles. Ici encore, il convient (A. Jacquot, 1992) de distinguer ce qui revient aux villes, à leurs banlieues et aux couronnes périurbaines. La croissance de l'emploi est souvent faible (c'est même parfois une diminution) dans les villes-centres, alors qu'elle est en général assez forte dans les banlieues. Dans les communes de la périphérie des villes, la croissance de l'emploi n'a pas suivi celle de la population; on parle souvent pour ces communes de laborodépendance, dans la mesure où le nombre d'emplois offerts est largement inférieur à celui de la population active résidente. L'ajustement se fait alors principalement par des flux de déplacements du lieu de domicile vers celui du travail. Ce phénomène s'est encore amplifié au cours des dix dernières années.

À ce constat quantitatif, s'ajoute un effet qualitatif : les fonctions stratégiques définies par l'INSEE soulignent encore la prééminence de l'agglomération parisienne, qui, à elle seule, concentre 44 % de l'emploi stratégique national. Loin derrière Paris, un groupe de trois villes (Grenoble, Montpellier et Toulouse) distance les autres grandes villes françaises par la proportion d'emplois stratégiques. On constate également que la taille des agglomérations est fortement corrélée avec le taux d'emplois stratégiques et donc avec le dynamisme économique (Ph. Julien, 1994).

Pour terminer, nous examinerons la répartition territoriale de la production et de la redistribution des richesses sur le territoire national.

### **Quatre régions produisent plus que les dix-huit autres réunies !**

C'est le produit intérieur brut (PIB) qui est le plus fréquemment retenu pour mesurer la capacité productive d'un pays, d'une région ou d'un territoire. Si l'on se réfère à cet indicateur (V. Degonghe, M. Vincenau, 1991), l'Ile-de-France représente à elle seule 28,7 % du total national, soit autant que douze régions de province réunies. La domination de la région de la capitale est donc extrême, beaucoup plus sensible que celle qui correspond à sa seule population. La concentration d'activités performantes, de secteurs productifs, d'actifs hautement qualifiés s'ajoute au poids démographique de l'Ile-de-France dans l'ensemble national. Cet avantage supplémentaire sur l'ensemble de la province peut s'analyser comme la conséquence d'une productivité plus forte des travailleurs franciliens; il peut aussi être perçu comme une ponction supplémentaire, en qualification de la main-d'œuvre et en accumulation du capital opérée au détriment des autres régions. Derrière l'Ile-de-France, deux régions se détachent nettement : Rhône-Alpes qui produit 9 % des richesses nationales,

et Provence-Alpes-Côte d'Azur qui en produit 7 %. À elles trois, les régions Ile-de-France, Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur représentent 45 % du total national. Si l'on y ajoute le Nord-Pas-de-Calais on dépasse la moitié du PIB de la France. Ces inégalités régionales se conjuguent avec de profonds écarts entre les départements : la ville de Paris pèse à elle seule plus que n'importe quelle région de province. Son PIB par habitant est environ le triple de la moyenne française. Il est cinq fois plus important que celui de la Creuse... Il s'agit-là du phénomène le plus spectaculaire de concentration parmi ceux que nous examinons ici.

En 1982, les quatre plus grosses régions produisaient déjà près de la moitié du PIB national (cf. tableau 2). Il est cependant à noter que leur poids relatif a évolué : celui du Nord-Pas-de-Calais a sensiblement diminué, celui de Provence-Alpes-Côte d'Azur est resté stable, et celui de Rhône-Alpes a un peu augmenté. De son côté, l'Ile-de-France a gagné plus d'1,5 points, soit presque l'équivalent du PIB de la Franche-Comté. La décennie 80 a donc été une période durant laquelle la concentration des activités sur le territoire national s'est encore sensiblement accrue.

### **Le rôle des transferts dans la répartition du revenu**

La production des richesses est une chose; leur répartition entre les habitants en est une autre. Un des moyens de la mesurer est de considérer le revenu disponible pour les habitants de chaque région. On constate alors que la répartition est un peu plus égalitaire que celle que l'on observe pour la production de richesses (M. Vincenau, M. Vaillard, J. Brasseur, 1993). La part de l'Ile-de-France n'est alors plus que de 23,4 % soit moins que pour le PIB, mais encore nettement plus que pour la population. L'effet des transferts sociaux et des impôts contribue en effet à une répartition un peu plus harmonieuse du revenu des ménages sur l'ensemble du territoire. Pour mesurer l'importance des transferts, il convient de partir du revenu primaire des ménages, constitué des revenus d'activité et de la rémunération du capital, avant prélèvement des cotisations sociales. La comparaison entre les prélèvements effectués sur ce revenu d'une part, et les prestations sociales (maladie, retraite, allocations familiales, chômage) versées aux ménages de la région d'autre part, permet d'apprécier l'importance du transfert effectué au profit ou au détriment de chacune d'elles. C'est notamment par ce canal que s'exerce implicitement la solidarité nationale. De fait, en raison de leurs caractéristiques économiques et sociales, les ménages de certaines régions « reçoivent » plus qu'ils ne « donnent », d'autres sont dans la situation inverse. Dans les régions à forte proportion d'actifs comme l'Ile-de-France, Rhône-Alpes, l'Alsace et le Centre, ce transfert conduit à une réduction nette du revenu primaire brut des ménages. Dans un tiers des régions, l'impact des transferts sur le revenu primaire est positif. Les mieux placés de ce point de vue sont des espaces plutôt agricoles, à la population souvent âgée (Corse, Limousin, Languedoc-Roussillon), auxquels s'ajoutent des régions connaissant des difficultés économiques (Nord-Pas-de-Calais et Lorraine).

## Concentration ?

### Oui, mais pas seulement sur Paris

A la question : « Y a-t-il diffusion ou concentration des activités économiques et de la population sur le territoire ? », l'ensemble des aspects évoqués ci-dessus permet de conclure effectivement à une plus grande concentration, s'agissant des activités économiques et des richesses. Pour la population, le constat est plus nuancé : le vidage des zones les moins peuplées se poursuit ; ce ne sont pas les cœurs des métropoles qui en bénéficient directement, mais leur environnement, proche ou lointain. Des flux quotidiens d'actifs entre leur lieu de résidence et leur lieu de travail sont nécessaires pour compenser l'écart existant entre la répartition spatiale de la population et celle des emplois. De même, la solidarité nationale est la cause de flux de transferts sociaux entre des régions disposant d'un fort revenu primaire et les autres.

L'autre constante qui est apparue dans chacune des analyses est la part prépondérante prise par la région Ile-de-France mais aussi, bien que dans une moindre mesure, par les régions Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur. Cette part semble, de plus, aller en augmentant. Il n'est sans doute pas indifférent de constater que ce sont les régions abritant les trois plus grandes métropoles françaises.

Jean-Pierre LE GLÉAU,  
INSEE, Division statistiques et études régionales

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- V. Dejonghe, M. Vincenau. *La croissance des régions en 1988 et 1989*. INSEE-Première, 1991, n° 171, 4 p.
- JP. Faur. *Plus loin de la ville*. Résultats du recensement de la population de 1990. INSEE-Première, 1991, n° 119, 4 p.
- JP. Faur, D. Pumain. *Villes et régions au rendez-vous de l'Europe*. INSEE-Première, 1991, n°136, 4 p.
- INSEE. *La France et ses régions*. Edition 1993, 191 p.
- A. Jacquot. *Entre la localisation des hommes et celles des emplois, le fossé s'agrandit*. Lettre de la DATAR, 1992, n° 138.
- A. Jacquot. *Les frictions spatiales entre la population et l'emploi*. INSEE, 1993, document de travail n° H9301, 41 p.
- Ph. Julien. *Les fonctions stratégiques dans cinquante villes de France*. INSEE-Première, 1994, n° 300, 4 p.
- L. Laurent, L. Tardif. *Depuis trente ans, dynamiques de l'espace français*. INSEE-Première, 1993, n° 280, 4 p.
- JJ. Ronsac, P. Soubie. *L'Ile-de-France et les autres régions*. INSEE-Première, 1991, n° 170, 4 p.
- M. Vincenau, M. Vaillard, J. Brasseur. *Régions : les revenus des ménages de 1982 à 1990*. INSEE-Première, 1993, n° 249, 4 p.

Tableau 1. Le poids démographique des régions

Part dans la population métropolitaine	1936	1962	1990
ILE-DE-FRANCE	16,23	18,24	18,83
RHONE-ALPES	8,63	8,66	9,45
PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR	6,12	6,07	7,52
NORD-PAS-DE-CALAIS	7,66	7,88	7,00
PAYS DE LA LOIRE	5,19	5,30	5,40
AQUITAINE	5,15	4,98	4,94
BRETAGNE	5,73	5,16	4,94
MIDI-PYRENEES	4,63	4,44	4,29
CENTRE	4,10	4,00	4,19
LORRAINE	4,46	4,73	4,07
LANGUEDOC-ROUSSILLON	3,62	3,35	3,74
PICARDIE	3,24	3,19	3,20
HAUTE-NORMANDIE	2,92	3,01	3,07
ALSACE	2,92	2,84	2,87
BOURGOGNE	3,30	3,10	2,84
POITOU-CHARENTES	3,21	3,12	2,82
BASSE-NORMANDIE	2,66	2,60	2,46
CHAMPAGNE-ARDENNE	2,69	2,60	2,38
AUVERGNE	3,09	2,74	2,33
FRANCHE-COMTÉ	2,00	2,00	1,94
LIMOUSIN	1,91	1,58	1,28
CORSE	0,53	0,39	0,44

Tableau 2. Le poids économique des régions en 1990

En %	Part dans le PIB métropolitain	Part dans le RDB des ménages métropolitains
ALSACE	2,91	2,93
AQUITAINE	4,41	4,85
AUVERGNE	1,89	2,17
BOURGOGNE	2,48	2,7
BRETAGNE	3,92	4,59
CENTRE	3,83	4,07
CHAMPAGNE-ARDENNE	2,27	2,40
CORSE	0,31	0,39
FRANCHE-COMTÉ	1,77	1,73
ILE-DE-FRANCE	28,71	23,39
LANGUEDOC-ROUSSILLON	2,81	3,48
LIMOUSIN	0,98	1,22
LORRAINE	3,34	3,81
MIDI-PYRENEES	3,63	4,14
NORD-PAS-DE-CALAIS	5,62	6,04
BASSE-NORMANDIE	2,02	2,24
HAUTE-NORMANDIE	3,12	2,90
PAYS DE LA LOIRE	4,70	4,87
PICARDIE	2,67	2,77
POITOU-CHARENTES	2,26	2,56
PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR	6,88	7,41
RHONE-ALPES	9,37	9,15